



ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴻⵔ  
ⴰ ⴱⴰⵔ ⴰⵏ ⵉⵙⵏⴰⵏⴰ  
ⵏ ⵉⵙⵏⴰⵏⴰ ⵏ ⵉⵙⵏⴰⵏⴰ



المملكة المغربية  
وزارة التضامن والمرأة  
والأسرة والتنمية الاجتماعية

ROYAUME DU MAROC - MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ, DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# PLAN GOUVERNEMENTAL POUR L'ÉGALITÉ

“ICRAM”

En perspective de la parité

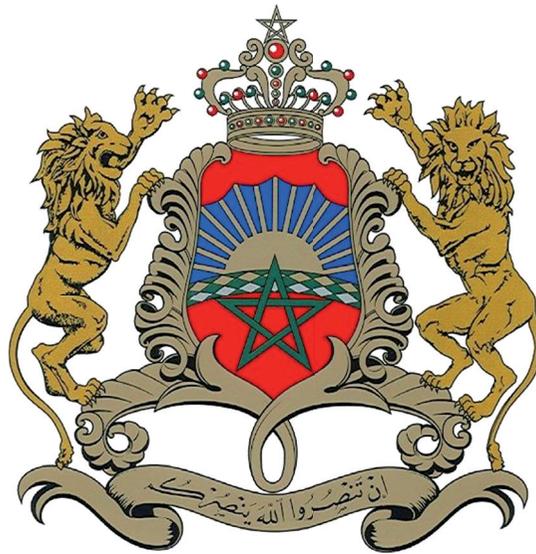
2012-2016





- Rabat, le Mardi 3 juillet 2012 : Signature d'une convention de partenariat entre le Royaume du Maroc et l'Union Européenne pour le financement du programme d'appui à la promotion de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes – mise en œuvre du *Plan Gouvernemental pour l'Égalité*.
- Rabat, le Jeudi 2 mai 2013 : Présentation du Plan Gouvernemental pour l'égalité devant le Conseil de gouvernement par Madame Bassima HAKKAOUI, Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.
- Rabat, le Jeudi 6 juin 2013, adoption du Plan Gouvernemental pour l'Égalité par le Conseil de gouvernement lors de sa réunion hebdomadaire.





## *Quelques articles encadrants de la Constitution marocaine*

### **Article 19 :**

« L'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, énoncés dans le présent titre et dans les autres dispositions de la Constitution, ainsi que dans les conventions et pactes internationaux dûment ratifiés par le Royaume et ce, dans le respect des dispositions de la Constitution, des constantes et des lois du Royaume.

L'Etat marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes.»

### **Article 31 :**

« L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits : aux soins de santé, à la protection sociale, à la couverture médicale et à la solidarité mutualiste ou organisée par l'Etat, à une éducation moderne, accessible et de qualité, à l'éducation sur l'attachement à l'identité marocaine et aux constantes nationales immuables, à la formation professionnelle et à l'éducation physique et artistique, à un logement décent, au travail et à l'appui des pouvoirs publics en matière de recherche d'emploi ou d'auto-emploi, à l'accès aux fonctions publiques selon le mérite, à l'accès à l'eau et à un environnement sain, au développement durable. »

### **Article 34 :**

« Les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre des politiques destinées aux personnes et aux catégories à besoins spécifiques. A cet effet, ils veillent notamment à : traiter et prévenir la vulnérabilité de certaines catégories de femmes et de mères, des enfants et des personnes âgées, réhabiliter et intégrer dans la vie sociale et civile les handicapés physiques, sensorimoteurs et mentaux et faciliter leur jouissance des droits et libertés reconnus à tous. »



*Sa Majesté  
le Roi Mohammed VI,  
que Dieu l'Assiste*

*Quelques extraits de discours de  
Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste*

« Comment espérer atteindre le progrès et la prospérité alors que les femmes, qui constituent la moitié de la société, voient leurs intérêts bafoués, sans tenir compte des droits par lesquels notre sainte religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits qui correspondent à leur noble mission, leur rendant justice contre toute iniquité ou violence dont elles pourraient être victimes, alors même qu'elles ont atteint un niveau qui leur permet de rivaliser avec les hommes, que ce soit dans le domaine de la science ou de l'emploi... »

**Extrait du discours du 20 août 1999 commémorant la Révolution du Roi et du Peuple**

« Nous avons estimé qu'en ce jubilé de la Révolution du Roi et du Peuple, la meilleure expression de fidélité à son esprit et le plus solide gage de sa pérennité, résident dans la concrétisation de Notre ferme volonté de rendre justice à la femme marocaine. Car à moins de l'honorer dignement et de l'affranchir de toutes les formes d'injustice qui pèsent sur elle, la démocratie et les droits humains risquent d'être dénués de toute consistance. »

**Extrait du discours du 20 août 2003 commémorant la Révolution du Roi et du Peuple**

« La consolidation de la justice sociale et territoriale, que Nous appelons de nos vœux, passe inévitablement par le renforcement des politiques sociales de lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, et par l'élargissement de la base de la classe moyenne et la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme. Elle requiert également d'accorder une attention particulière au monde rural et aux régions montagneuses reculées et enclavées, et d'élaborer une charte sociale avancée. »

**Extrait du discours d'ouverture de l'année législative 2011**



## **Table des matières**

### **Introduction**

#### **Axe 1 : Institutionnalisation et diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et instauration des bases de la parité**

1. Suivi et évaluation de la situation de l'égalité.
2. Intégration de l'approche genre dans la planification et la programmation du budget des différents départements gouvernementaux.
3. Intégration de l'approche genre dans le système statistique national.
4. Diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et amélioration de l'image de la femme.

#### **Axe 2 : Lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes**

5. Mise en place de textes législatifs et réglementaires pour la protection des femmes et la lutte contre la discrimination.
6. Poursuite et accompagnement de la mise en application des textes législatifs et programmes correspondant.
7. Développement de programmes préventifs en matière de lutte contre la discrimination et la violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles.
8. Institutionnalisation de la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence.

### **Axe 3 : Mise à niveau du système éducatif et de formation sur la base de l'équité et de l'égalité**

9. Généralisation de l'accès des jeunes filles à tous les niveaux du système éducatif et réduction de l'abandon scolaire.
10. Instauration d'un système d'encouragement de l'innovation en vue d'appuyer l'égalité et lutter contre la violence basée sur le genre dans les établissements scolaires.
11. Lutte contre l'analphabétisme des femmes et promotion de l'éducation non formelle en faveur des jeunes filles dans le milieu rural.

### **Axe 4 : Renforcement de l'accès équitable et égal aux services de santé**

12. Renforcement des programmes de santé sexuelle et reproductive.
13. Amélioration de l'accès des femmes aux services de santé.

### **Axe 5 : Développement des infrastructures de base pour améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes filles**

14. Prise en compte de la dimension du genre dans les programmes d'accès au logement et de désenclavement et mise à niveau du milieu semi-urbain et rural.
15. Développement des énergies renouvelables pour alléger la corvée des femmes en milieu rural.
16. Approvisionnement en eau potable et préservation de l'environnement.

## **Axe 6 : Autonomisation sociale et économique des femmes**

- 17. Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité.
- 18. Autonomisation économique des femmes.
- 19. Promotion des droits des femmes âgées.
- 20. Promotion des droits des femmes en situation de handicap.

## **Axe 7 : Accès égal et équitable aux postes de prise de décision aux niveaux administratif, politique et économique**

- 21. Renforcement de la représentativité politique des femmes en —perspective de la parité.
- 22. Renforcement de la représentativité des femmes dans les postes de responsabilité dans le secteur public en perspective de la parité.

## **Axe 8 : Réalisation de l'égalité des chances entre les sexes sur le marché du travail**

- 23. Mise en place de mécanismes pour garantir l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.
- 24. Garantir le respect des employeurs, du cadre législatif et réglementaire pour la protection sociale des catégories vulnérables.

## **Conclusions et perspectives**

## Introduction

Le Plan Gouvernemental pour l'Égalité « ICRAM »<sup>1</sup> est un outil destiné à traduire les engagements en matière de promotion des conditions des femmes marocaines tels que exprimés dans le programme gouvernemental 2012-2016, et ce en tenant compte des défis liés à la mise en œuvre démocratique des dispositions de la constitution de 2011 et des engagements du Maroc pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ce plan constitue également un cadre pour une convergence des différentes initiatives prises en vue de l'intégration des droits des femmes dans les politiques publiques et les programmes de développement, en parfaite harmonie avec les exigences actuelles visant à attribuer un caractère régional et local à ces politiques et programmes.

La constitution marocaine, dès le préambule, met l'accent sur l'interdiction et la lutte contre toutes les formes de discrimination fondée sur le sexe, la couleur, la croyance, la culture, l'appartenance sociale ou régionale, la langue, l'handicap ou tout autre statut personnel de quelque nature que ce soit. Il s'agit là d'un acquis majeur qui nous met face à une responsabilité collective en terme d'adoption d'une nouvelle approche d'action, orientée vers la mesure de l'impact, le suivi et l'évaluation de l'action gouvernementale et sociétale dans le domaine de l'égalité. De même, la constitution prévoit la suprématie des conventions internationales, dans le cadre de ses dispositions et des lois du Royaume, pour la consécration d'un Etat moderne et progressiste attaché aux constantes nationales immuables.

Cette orientation puise sa force dans les Hautes directives de SM le Roi Mohammed VI, depuis son ascension sur le trône en 1999, qui n'ont cessé de confirmer, avec force, le lien entre le progrès et la prospérité de la société et le respect des droits humains, en particulier ceux des femmes.

---

<sup>1</sup> Initiative Concertée pour le Renforcement des Acquis des Marocaines « ICRAM »

L'adoption, en 2006, par le gouvernement marocain de la « Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes par l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement », ainsi que la diffusion d'une circulaire par le Premier ministre en 2007 invitant les départements gouvernementaux à intégrer l'approche genre dans les politiques et programmes sectoriels, ont incité ces départements à mettre en œuvre divers programmes et initiatives en matière d'égalité.

Ainsi, par souci de capitalisation des acquis, et conformément à la volonté politique exprimée à travers le programme gouvernemental 2012-2016, et à la lumière des dispositions de la constitution, qui met l'accent sur la consolidation des bases de la démocratie, la réalisation de l'équité et l'égalité entre les citoyens et la garantie des conditions nécessaires à la bonne gouvernance, que le présent plan a été élaboré avec l'adhésion de l'ensemble des départements gouvernementaux, autour des huit axes suivants :

1. Institutionnalisation et diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et instauration des bases de la parité ;
2. Lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes ;
3. Mise à niveau du système d'éducation et de formation sur la base de l'équité et de l'égalité ;
4. Renforcement de l'accès équitable et égal aux services de santé ;
5. Développement des infrastructures de base pour améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes filles ;
6. Autonomisation sociale et économique des femmes ;
7. Accès égal et équitable aux postes de prise de décision aux niveaux administratif, politique et économique ;
8. Réalisation de l'égalité des chances entre les sexes sur le marché du travail.

Le Plan Gouvernemental pour l'Egalité « ICRAM » définit 24 objectifs ainsi que 156 principales mesures de leur mise en œuvre. Le Plan (2012-2016) précise également des indicateurs qualitatifs et quantitatifs d'évaluation, un calendrier d'exécution et le département gouvernemental/ministère chargé de la mise en œuvre des dispositions définies.

Le plan gouvernemental pour l'égalité se fonde sur des principes qui s'accordent avec la perspective de construction de nouvelles relations sociales entre les femmes et les hommes et vise à garantir, d'une part, une participation complète et équitable des femmes dans tous les domaines et d'autre part, le partage équitable et égal des résultats et fruits de cette participation.

L'égalité en question dans le plan gouvernemental est un principe humain cohérent avec les valeurs civilisationnelles et familiales de la société marocaine, renforcées par le texte constitutionnel qui consolide les piliers des relations basées sur les droits et les devoirs.

Il s'agit d'une égalité fondée sur :

- L'égalité des droits, de responsabilités, de possibilités d'opportunités et l'égalité des chances, telle qu'exprimée dans la constitution marocaine ;
- L'attribution de la même valeur aux contributions des femmes et des hommes, que ce soit dans la sphère publique ou privée ;
- Le renforcement de la discrimination positive pour garantir l'équité de la femme ;
- La prise en compte des besoins, contraintes, intérêts et aspirations, spécifiques aux femmes et aux hommes aussi bien dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques et des programmes de développement ;
- La reconnaissance d'une pleine citoyenneté aux deux sexes sans aucune discrimination.

Le plan gouvernemental pour l'égalité tire son référentiel de:

- L'Islam, en tant que religion qui prône la justice, l'équité et l'égalité et condamne la violence ;
- La constitution, qui stipule que les femmes et les hommes jouissent, sur le même pied d'égalité, des droits et libertés civiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux ;
- Les Hautes orientations Royales relatives à la promotion des conditions des femmes ;
- L'engagement du Maroc à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015 ;

- L'engagement du Maroc à mettre en œuvre les dispositions des conventions internationales, en particulier la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes « CEDAW », telle que ratifiée.



## **Axe 1 : Institutionnalisation et diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et instauration des bases de la parité**

L'article 19 de la constitution prévoit que la femme et l'homme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental, tout en liant cette jouissance à la responsabilité de l'Etat, de veiller à la réalisation du principe de la parité entre les femmes et les hommes. Ceci nous place devant le défi d'appliquer et de traduire les dispositions constitutionnelles selon une approche participative fondée sur des mécanismes institutionnalisés de suivi et d'évaluation des politiques publiques.

En outre, les leçons apprises au cours de la dernière décennie, confirment la persistance de disparités entre les femmes et les hommes malgré les efforts consentis. Ceci souligne la nécessité d'adopter un système de gouvernance qui renforce la politique de coordination et de convergence et accompagne les acteurs, par le biais d'un plan de formation intégré, de conscientisation et de sensibilisation. Ceci en développant, d'une part, les moyens et supports nécessaires à une nouvelle mise à niveau fondée sur l'équité et l'égalité et d'autre part, à travers l'élaboration des indicateurs et statistiques qui enrichissent la connaissance sur les questions et les conditions des femmes et facilitent le processus de suivi et d'évaluation.

Cependant, ces réformes ne peuvent être efficaces que si elles sont accompagnées d'une réelle volonté de changer les mentalités et les comportements, ainsi que les stéréotypes et représentations relatives aux rôles sociaux assignés aux femmes et aux hommes, et ce à travers la diffusion des principes de l'équité et de l'égalité. Cela nécessite de tirer avantage de tous les canaux de socialisation, telle que la famille, l'école, les médias, les mosquées, les conseils des Oulémas, les institutions culturelles,... et autres canaux visant à atteindre le changement escompté.

La réussite et la mise en œuvre de la coordination autour du plan gouvernemental pour l'égalité requièrent ce qui suit :

- L'institution d'un mécanisme stratégique interministériel pour l'orientation, la coordination et le suivi ;
- Le renforcement des capacités humaines et matérielles des intervenants des départements gouvernementaux concernés, notamment la structure chargée du suivi, de l'évaluation et de l'exécution du plan ;
- La mise en place d'un système d'information pour l'évaluation et le suivi.

En coordination avec les différents départements gouvernementaux et dans le souci de garantir l'institutionnalisation et la diffusion des principes de l'équité et de l'égalité, le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social supervisera l'atteinte des objectifs suivants :

1. le suivi et l'évaluation de la situation de l'égalité ;
2. l'intégration de l'approche genre dans la planification et la programmation des budgets des différents départements gouvernementaux ;
3. l'intégration de l'approche genre dans le système statistique national ;
4. la diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et l'amélioration de l'image de la femme.

N°	Actions clés Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
		12	13	14	15	16	
<b>Objectif 1 : Suivi et évaluation de la situation de l'égalité</b>							
<b>Création de mécanismes de coordination du plan gouvernementale pour l'égalité</b>							
<b>1</b>	Création de la commission ministérielle pour l'égalité	Décret publié					La Primature
		Commission créée et opérationnelle					La Primature
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
							Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
							Ministère de l'Economie et des Finances
							Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance
							Ministère de la Justice et des Libertés
							Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
						Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	

1								Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
								Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Étranger
	Création d'un comité technique interministériel pour le suivi de la mise en œuvre du plan gouvernemental	texte réglementaire Publié						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Rapports périodiques de la commission technique élaborés et diffusés						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Institutionnalisation des mécanismes d'égalité au sein des départements gouvernementaux au niveau central, régional et provincial dans la mesure du possible	Arrêté d'institutionnalisation des mécanismes publié						La Primature
	Arrêté mis en œuvre						L'ensemble des départements gouvernementaux	
2	<b>Assurer la veille et l'évaluation de la situation de l'égalité</b>							
	Elaboration de rapports nationaux sur les efforts en matière de promotion de l'égalité	Rapports élaborés et diffusés						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Elaboration de rapports périodiques en matière d'engagements internationaux	Rapports élaborés et diffusés						Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme

**Objectif 2 : Intégration de l'approche genre dans la planification et la programmation du budget de tous les départements gouvernementaux**

<b>3</b>	Renforcement des capacités des acteurs afin d'intégrer l'approche genre dans la planification et la programmation	Nombre et taux de cadres formés dans chaque ministère						L'ensemble des départements gouvernementaux
<b>4</b>	Mise à niveau des acteurs en matière de la budgétisation sensible au genre	Nombre et taux de cadres formés dans chaque ministère						Ministère de l'Economie et des Finances
<b>5</b>	Préparation des programmes selon la perspective genre	Nombre de programmes élaborés selon le genre						Ministère de l'Economie et des Finances
<b>6</b>	Mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre au sein des ministères	Budget sectoriel sensible au genre élaboré						L'ensemble des départements gouvernementaux
<b>7</b>	Généralisation de l'approche genre dans les plans d'action et budgets des conseils communaux	Taux de communes disposant d'un système d'information sensible au genre						Ministère de l'Intérieur

8	Intégration de l'approche genre dans les plans régionaux de développement de l'artisanat	Nombre de plans régionale intégrant le genre						Ministère de l'Artisanat
9	Intégration de l'approche genre dans les expositions nationales et régionales de l'artisanat	Nombre de foires nationales et régionales intégrant le genre						Ministère de l'Artisanat
10	Prise en compte de l'approche genre dans l'appui de l'Etat, de partenariats, et le financement des projets des associations et organisations de la société civile	Liste de projets financés						L'ensemble des ministères

**Objectif 3 : Intégration de l'approche genre dans le système statistique national**

Objectif 3 : Intégration de l'approche genre dans le système statistique national								
<b>Publication annuelle des statistiques selon le genre</b>								
11	Elaboration d'un guide d'intégration de la dimension genre dans toutes les étapes de collecte des statistiques	Guide élaboré et diffusé						Le Haut- Commissariat au Plan
	Renforcement des capacités en matière de statistiques fondées sur le genre	Nombre de personnes formées						
	publication des statistiques sensibles au genre (enquêtes périodiques)	Nombre d'enquêtes et de statistiques sensibles au genre publié						
12	Réalisation d'une étude complémentaire à la lumière des résultats de la première enquête nationale de prévalence sur la violence fondée sur le genre	Rapport de l'étude réalisé et publié						Le Haut-Commissariat au Plan
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

13	Réalisation de la deuxième enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes	Le deuxième Rapport diffusé						Le Haut-Commissariat au Plan
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
14	Réalisation et diffusion des résultats de l'enquête sur le budget temps des femmes et des hommes	Le rapport de l'enquête élaboré et diffusé						Le Haut-Commissariat au Plan
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

**Objectif 4 : Diffusion des principes de l'équité et de l'égalité et amélioration de l'image de la femme**

15	Création de l'Autorité pour la Parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination	Loi promulguée et textes réglementaires y afférant publiés					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
						Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme	
		Mise en place de l'Instance					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
16	Création de l'Observatoire national pour l'Amélioration de l'Image de la Femme dans les médias	Décret portant création de l'observatoire élaboré et publié					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social en partenariat avec le Ministère de la Communication
		Création de l'Observatoire					
		Observatoire mis en œuvre et stéréotypes sexistes dans les médias réduits					

17	Création du Conseil consultatif de la Famille et de l'Enfance	Loi instaurant le Conseil publiée					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
							Délégation interministérielle aux Droits de l'Homme
							Ministère de la Jeunesse et des Sports
							Ministère de la Justice et des Libertés
		Textes réglementaires afférant au Conseil publiés					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Mise en place du Conseil					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
18	Création et attribution du prix d'excellence féminine à la femme marocaine	Décret relatif au prix élaboré et publié					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Définition des critères d'attribution du prix					
		Constitution de la commission de supervision du prix					
		Attribution du prix					

Attribution du prix de la parité et de la dignité dans les médias, par l'attribution de deux prix						
19	L'action médiatique relative aux questions des femmes	Cahiers de charges pour le prix et son attribution élaborés				Ministère de la Communication
	L'action féminine médiatique					
20	attribution du prix de la meilleure artisane	Cahiers des charges élaborés et prix attribué				Ministère de l'Artisanat
21	Diffusion de circulaires en vue de l'éradication des stéréotypes sexistes dans les productions télévisées et radiophoniques	Nombre de circulaires diffusées et appliquées				Ministère de la Communication
						Ministère de la Culture
22	Elaboration et diffusion d'un guide pour la détection et la lutte contre les stéréotypes dans l'ensemble des médias	Guide élaboré et publié				Ministère de la Communication
						Ministère de la Culture
						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
23	Développement des dispositions institutionnelles pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias	Nombre de dispositions mises en œuvre				Ministère de la Communication
						Ministère des Habous et des Affaires Islamiques

24	Elaboration d'une charte de publicité respectant les principes de l'égalité et de la dignité	Charte préparée et diffusée						Ministère de la Communication
		Charte mise en œuvre						
25	Encouragement de la contribution des associations et organisations de la société civile à la diffusion d'une culture familiale fondée sur les valeurs de l'égalité et de la dignité	Liste de projets financés						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Lancement du programme						
		Nombre d'associations impliquées dans le programme						
<b>Renforcement de l'implication de la femme marocaine à l'étranger</b>								
26	Appui aux productions artistiques qui valorisent compétences féminines dans le passé et actuelles	Nombre de productions artistiques appuyées						Ministère de la Culture
								Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
	Organisation d'évènements culturels et artistiques sur la femme marocaine à l'étranger	Nombre d'évènements organisés						Ministère de la Culture
								Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Etranger

26	Utilisation du portail national du Maroc pour publier des dossiers valorisant les compétences des femmes dans différents domaines	Nombre de dossiers publiés						Ministère de la Communication	
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
	Organisation de campagnes de sensibilisation pour renforcer l'image positive de la femme marocaine dans différents pays de résidence	Nombre d'évènements organisés							Ministère délégué chargé des Marocains Résidant à l'Étranger
									Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
									Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
	Encouragement de la contribution des associations et organisations de la société civile au renforcement de la participation de la femme marocaine à l'étranger	Lancement d'un programme							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
Nombre d'associations impliquées dans le programme									

27	Lutter contre les stéréotypes, et rehausser l'image rayonnante de la femme marocaine en mettant en exergue ses questions dans les médias	Nombre de spots publicitaires destinés à l'amélioration de l'image de la femme					Ministère de la Communication
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Inventorier et encourager les médias intéressés par les problèmes des femmes					Ministère de la Communication
		Publications					
	Liste des productions subventionnées						
28	Soutien à la créativité des femmes dans différents domaines culturels et artistiques	Liste des œuvres et initiatives féminines artistiques appuyées					Ministère de la Culture
		Liste des subventions allouées en soutien aux productions artistiques dans le domaine de l'égalité					

29	Renforcement de la participation de femmes marocaines innovatrices et chercheuses au Salon international de l'édition et du livre ainsi qu'à d'autres événements culturels et artistiques	Taux de participation féminine au Salon international du livre et autres manifestations culturelles et artistiques					Ministère de la Culture
							Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
30	Intégration de l'approche genre dans les programmes de formation de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle	Note ministérielle publiée					Ministère de la Culture
		Manuel scolaire sensible au genre réalisé					
31	Création d'une chaîne de télévision pour la famille et l'enfant	élaboration d'une conception détaillée de la chaîne					Ministère de la Communication en partenariat avec le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Cahiers des charges réalisés					
		Lancement de la chaîne					

32	Formation de base et continue des professionnels des médias sur l'égalité et l'amélioration de l'image de la femme dans les médias	Nombre de sessions organisées					Ministère de la Communication
		liste des bénéficiaires des deux sexes					
		La mise en œuvre de l'Unité de formation sur l'approche genre et l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication					
33	Mise en œuvre de projets de lutte contre les stéréotypes dans les manuels scolaires	Cahier des charges des manuels scolaires intégrant l'approche genre et l'amélioration de l'image de la femme élaborés					Ministère de l'Education Nationale et Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
		Taux de réduction de stéréotypes identifiés dans les manuels scolaires					

34	Renforcement des capacités des cadres et enseignants des établissements d'enseignement à travers la formation initiale et continue en matière d'intégration de l'approche genre dans le projet de l'établissement	Module de formation élaboré					Ministère de l'Education Nationale
							Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
	Liste des cadres formés						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
							Ministère de l'Education Nationale
35	Application des dispositions des nouveaux cahiers des charges, spécialement celles liées à l'amélioration de l'image de la femme dans les médias	Nombre de dispositions mises en œuvre selon des rapports périodiques					Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
							Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
							Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique
							Ministère de la Communication

36	Encouragement des femmes ayant excellé dans les domaines sportif, culturel et associatif	Liste des femmes bénéficiaires des subventions de départements (associations féminines, championnes...)						Ministère de la Jeunesse et des Sports
37	Adoption de l'approche genre dans les programmes de formation au sein des institutions féminines	Programmes de formation évalués (guide de référence pour l'approche genre des clubs de femmes)						Ministère de la Jeunesse et des Sports

## **Axe 2 : Lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence à l'encontre des femmes**

Le Maroc est parmi les premiers pays à avoir accordé un intérêt particulier à la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et ce, grâce à la concertation des efforts de différents acteurs notamment les départements gouvernementaux, le parlement, les organisations civiles, les partenaires internationaux et les médias.

Dans cette perspective, le Maroc continue de confirmer son adhésion effective et son engagement ferme à instaurer un Etat de droit. Cette volonté se manifeste à travers les réformes institutionnelles et juridiques que l'État veille à atteindre dans le cadre de la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes en matière de droits et des devoirs. Aussi les dispositions de la nouvelle constitution prévoient-elles la responsabilité de l'État dans la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Le préambule de la Constitution prévoit de «bannir et combattre toute discrimination en raison du sexe, de la couleur, des croyances, de la culture, de l'appartenance sociale ou régionale, de la langue, de handicap ou de quelque circonstance personnelle que ce soit »

Par ailleurs, l'article 19 prévoit que « l'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental... L'Etat marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes. Il est créé, à cet effet, une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination».

En terme de lutte contre les violences à l'encontre des femmes, le gouvernement a pris, ces dernières années, une série de mesures dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale y afférente. En brisant le silence à travers toutes ces mesures, la violence à l'égard des femmes est passée de la sphère privée à la sphère publique, avec notamment l'institution des mécanismes d'appui aux services de prise en charge des femmes victimes de violence et la collecte des données statistiques reflétant son ampleur.

Ce volet du Plan gouvernemental pour l'égalité est appuyé par de nombreuses dispositions constitutionnelles, en particulier l'article 22 qui incite à préserver l'intégrité physique et morale des personnes vu qu'il « ne peut être porté atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque, en quelque circonstance que ce soit et par quelque partie qu'elle soit, privée ou publique ». De plus « nul ne doit infliger à autrui, sous quelque prétexte que ce soit, des traitements cruels, inhumains, dégradants ou portant atteinte à la dignité humaine... ». D'où la nécessité d'institutionnaliser la protection juridique requise et de l'encadrement de la société contre toutes les formes et manifestations de violence à l'encontre des femmes.

Cette orientation s'accorde avec les engagements internationaux pris par notre pays à l'issue de la ratification de nombreuses conventions d'une part et, d'autre part avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En outre, les mesures prises dans le cadre de ce domaine visent dans leur intégralité à :

- Renforcer l'arsenal juridique et réglementaire pour la protection des femmes et la lutte contre la discrimination;
- Améliorer la connaissance scientifique de ce phénomène et créer un système de suivi et d'observation ;
- Appuyer la politique de prévention en luttant contre les causes de la violence faite aux femmes et en sensibilisant l'opinion publique quant aux dangers de ce phénomène ;
- Améliorer la prise en charge des femmes victimes d'actes de violence via la mise en place d'un ensemble de services.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
			12	13	14	15	16	
<b>Objectif 5 : Mise en place de textes législatifs et réglementaires pour la protection des femmes et la lutte contre la discrimination</b>								
38	Publication du projet de loi relatif à la création de l'Autorité pour la Parité et la lutte contre toutes formes de discrimination	Projet de loi élaboré						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme
		Loi promulguée						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
39	Publication de projet de loi relatif à la création du Conseil consultatif de la Famille et de l'Enfance	Projet de loi élaboré						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social Ministère de la justice et des libertés Ministère de la Jeunesse et des Sports Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme
		Loi promulguée						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

40	Amendement du Code pénal et du Code de procédure pénale	Code pénal et Code de procédure pénale révisés						Ministère de la Justice et des Libertés
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Secrétariat Général du Gouvernement
41	Promulgation de la loi sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes	Texte de loi préparé et diffusé						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère de la Justice et des Libertés
42	Promulgation de loi relative au travail des employés de maison	Texte de loi adopté et décrets d'application promulgués						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
								Secrétariat Général du Gouvernement
43	Mise en œuvre des dispositions de la loi organique de la Chambre des Conseillers sur le genre	Pourcentage des femmes à la Chambre des Conseillers						Ministère de l'Intérieur

44	Promulgation et mise en œuvre d'une loi organique sensible au genre pour les conseils des régions et les collectivités territoriales	Elaboration et adoption du texte de loi					Ministère de l'Intérieur
							Secrétariat Général du Gouvernement
		Pourcentage des femmes dans les conseils des régions					Ministère de l'Intérieur
		Pourcentage des femmes dans les collectivités territoriales					Ministère de l'Intérieur
45	Révision de la loi n°14.05 relative aux conditions d'ouverture et de gestion des établissements de protection sociale, pour y inclure les maisons de l'étudiante et institutions d'hébergement des femmes et jeunes filles victimes de violence	Texte de loi révisé et publié					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
							Secrétariat Général du Gouvernement

<b>46</b>	Amendement du texte de loi n°77.03 relative à la communication audiovisuelle pour y inclure des dispositions relatives au genre	Constitution de la commission chargée de la révision de la loi						Ministère de la Communication
		texte de loi révisé et publiée						
<b>47</b>	Promulgation d'une loi sensible au genre consolidant les droits des personnes en situation de handicap	Texte de loi préparé						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Loi publiée						Secrétariat Général du Gouvernement
<b>48</b>	Amendement de la loi n°65 relative à l'Assurance Maladie Obligatoire, notamment le 1 <sup>er</sup> paragraphe de l'article 6 et l'article 36	Publication du texte de loi modifié						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>49</b>	Promulgation d'une loi sur la création de services sociaux au sein des entreprises employant 200 salariés ou plus	Texte de loi publiée						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>50</b>	Révision des cahiers des charges des chaînes du pôle médiatique public selon le genre	Cahiers de charge révisés selon le genre						Ministère de la Communication

**Objectif 6 : Poursuite et accompagnement de la mise en application des textes législatifs et programmes correspondants**

<b>51</b>	Activation du programme stratégique à moyen terme pour l'institutionnalisation de l'égalité et l'équité entre les sexes dans les secteurs de l'emploi, la formation professionnelle et la protection sociale	Nombre des dispositions mises en œuvre						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>52</b>	Evaluation du programme à moyen terme pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans le secteur de la communication	Résultats de l'évaluation diffusés						Ministère de la Communication
<b>53</b>	Activation du réseau interministériel pour l'intégration de l'approche genre dans la fonction publique	liste des secteurs participants dans le réseau						Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
		Nombre de sessions organisées						

<b>54</b>	Appui aux commissions de l'équité et de l'égalité des chances au niveau des communes	Nombre de commissions créés et soutenues						Ministère de l'Intérieur
		Liste des communes disposant de commissions fonctionnelles						
		Taux de participation des femmes à ces commissions						
		Taux de présence des femmes dans les communes avant et après la création des commissions						

Elaboration de guides et moyens d'accompagnement pour l'application des lois							
55	Elaboration et diffusion de guides	Guide sur la médiation familiale réalisé					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Guide sur les procédures de la kafala réalisé et mis en œuvre					Ministère de la Justice et des Libertés
		Préparation et application d'un barème indicatif de la pension alimentaire					
	Amélioration de l'action judiciaire en matière de pension alimentaire	Réalisation d'une étude d'évaluation de l'impact du barème indicatif de la pension alimentaire					
	Production d'outils de communication et de sensibilisation	Organisation d'une campagne de sensibilisation dédiée à la kafala et la médiation familiale					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

<b>56</b>	Accompagnement social des femmes bénéficiaires du fonds de solidarité familiale	Elaboration et diffusion d'un rapport annuel sur le fonctionnement du fonds						Ministère de la Justice et des Libertés et le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
<b>57</b>	Accompagnement de l'application de la loi relative au fonds de solidarité familiale	Rapports sur l'application de la loi préparés et diffusés						Ministère de la Justice et des Libertés

Suivi de l'application du Code de la famille							
58	Accompagnement de la mise en œuvre des dispositions relatives à l'acte du mariage	Rapports annuels d'évaluation					Ministère de la Justice et des Libertés
		Nombre de bénéficiaires des campagnes de sensibilisation					
		Nombre d'audiences mobiles					
	Réalisation d'une étude sur le mariage des mineures	Préparation et diffusion de rapports sur les études réalisées					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Etude sur la procédure de réconciliation						Ministère de la Justice et des Libertés
	Etude sur le divorce						Ministère de la Justice et des Libertés Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger

<b>Contrôle du respect de l'application des dispositions juridiques relatives à l'égalité et la lutte contre les discriminations dans le travail</b>							
<b>59</b>	Campagne d'évaluation sur l'application des dispositions juridiques relatives à l'égalité et la lutte contre les discriminations dans le cadre du programme contrat-objectifs conclu avec les délégations de l'emploi au titre de l'année 2013	Rapports d'évaluation élaborés					Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
	Mise en œuvre des actions relatives à l'égalité des sexes dans le travail dans le cadre du projet « BIT/HRSDC/CANADA » pour la promotion des principes de l'égalité et les droits fondamentaux dans le travail	Rapports d'évaluation élaborés					

Accompagnement de la mise en œuvre du Code de la nationalité en particulier les dispositions relatives à :						
60	L'attribution de la nationalité	Rapports d'évaluation élaborés				Ministère de la Justice et des Libertés
						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
						Ministère de l'Intérieur
						Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger
						Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
60	Accompagnement de la mise en œuvre des dispositions de la loi n°62.06 relative à l'attribution de la nationalité marocaine aux enfants nés d'une mère marocaine	Rapports d'évaluation élaborés				Ministère de la Justice et des Libertés
	Révision de l'article 10 du Code de la nationalité pour l'attribution de manière égale de la nationalité marocaine à l'époux étranger marié à une marocaine et à l'épouse étrangère mariée à un marocain	Adoption du projet de loi n° 13.19 portant sur la modification et complétude de l'article 10 du Dahir chérifien portant promulgation du Code de la nationalité marocaine				Ministère de la Justice et des Libertés

<b>61</b>	Etude sur l'accès des femmes migrantes aux droits	Rapport d'étude élaboré						Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger
								Ministère de la Justice et des Libertés
<b>62</b>	Création d'une commission ministérielle pour faciliter l'accès des femmes migrantes aux droits	Rapport élaboré						Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger
<b>63</b>	Généralisation des tribunaux de familles	Le pourcentage des tribunaux de familles disponibles						Ministère de la Justice des Libertés
<b>64</b>	Généralisation de l'expérience des assistantes sociales à l'ensemble des tribunaux de Familles	Taux de Généralisation des assistantes sociales						Ministère de la Justice des Libertés

65	Renforcement des capacités des professionnels de la justice	Liste des formateurs parmi les professionnels de la justice						Ministère de la Justice et des Libertés
		Nature des programmes						
		Les thèmes de la formation						
		Durée de formation						

**Objectif 7 : Développement de programmes préventifs en matière de lutte contre les discriminations et les violences à l'encontre des femmes et des jeunes filles**

66	Amélioration et mise en œuvre du système d'information institutionnel sur les violences à l'égard des femmes	Système opérationnel					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Nombre de sessions de formation organisées en faveur des utilisateurs du système d'information					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
67	Création au niveau territorial de centres de veille, de dénonciation et de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence	Nombre de centres créés					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
<b>Développement de programmes de prévention pour lutter contre les discriminations et les violences à l'égard des femmes et des jeunes filles</b>							
68	Mise en œuvre de mesures pour l'implication des hommes et garçons dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes	Mesures mises en œuvre					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

68	Organisation de campagnes et caravanes de sensibilisation sur la violence à l'égard des femmes et la lutte contre les discriminations, le harcèlement sexuel et la traite des femmes et des filles	Nombre de campagnes organisées						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social en partenariat avec le Ministère de la Communication
		Rapports des campagnes élaborés						
	Sensibilisation aux effets néfastes de la violence sur la cohésion et la stabilité familiale	Nombre de Campagnes de sensibilisation et de conscientisation organisées						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social et le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
	Mise en œuvre de la charte des droits et obligations au sein des établissements scolaires	Dispositions de la charte mises en œuvre						Ministère de l'Éducation Nationale

68	Renforcement de la sensibilisation et de la conscientisation sur la lutte contre la violence en milieu scolaire et universitaire	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées					Ministère de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres et le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
	Achèvement de la création de centres régionaux et provinciaux de veille de la violence en milieu scolaire	liste de centres créés					Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
	Généralisation des centres d'écoute et de médiation dans les établissements scolaires	liste de centres d'écoute créés					
	Formation des directeurs des écoles, enseignants, personnel administratif et membres du conseil de gestion des établissements	Travailleurs et assistantes sociales formés					
		Nombre de bénéficiaires					

68	Promouvoir les activités de lutte contre la violence dans les clubs éducatifs, centres régionaux et provinciaux d'information et d'aide à l'orientation	Nombre de programmes produits et articles de presse préparés autour du thème de la lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles						Ministère de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
	Appui et généralisation des points focaux et centres d'orientation et d'information au sein des établissements relevant du Ministère de la Jeunesse et des Sports	Points focaux appuyés						Ministère de la Jeunesse et des Sports
		Liste des points focaux créés						
	Développement de modules de formation dans le domaine de l'emploi	Préparation de modules avec de nouveaux contenus						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
	Préparation d'un programme de formation en faveur des inspecteurs de travail dans le domaine de l'égalité, notamment l'égalité des salaires et l'emploi	550 inspecteurs de travail bénéficiaires de la formation						
Encadrement des délégués des établissements hôteliers et touristiques	Nombre de stagiaires bénéficiaires							

<b>69</b>	Programme de sensibilisation intégré pour la lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes	Programme réalisé						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère de la Justice et des Libertés
								Ministère de la Culture
								Ministère de la Communication
								Ministère des Habous et Affaires Islamiques
								Ministère de l'Education Nationale
<b>70</b>	Renforcement des capacités des fonctionnaires chargés de la mise en œuvre des dispositions et procédures juridiques relatives à la violence	Nombre de bénéficiaires des deux sexes						Ministère de l'Intérieur
								Ministère de la Justice et des Libertés

71	Formation des fonctionnaires dans les consulats	Modules de formation préparés						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
								Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger
		Nombre de sessions de formation organisées						Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
								Ministère de la Justice et des Libertés
								Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger

### Objectif 8 : Institutionnalisation de la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence

72	Généralisation des cellules de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence et renforcement de ses services	Liste de cellules créées dans chaque région						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
								Ministère de la Santé	
								Ministère de l'Intérieur	
								Ministère de la Justice et des Libertés	
		Nombre de services offerts aux victimes de violence							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
									Ministère de la Santé
									Ministère de l'Intérieur
									Ministère de la Justice et des Libertés
		Ressources humaines, financières et logistiques allouées à ces cellules							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
									Ministère de la Santé
									Ministère de l'Intérieur
									Ministère de la Justice et des Libertés
		Nombre de sessions de formation organisées en faveur du personnel des cellules d'accueil des femmes victimes de violence							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
									Ministère de la Santé
									Ministère de l'Intérieur
									Ministère de la Justice et des Libertés

73	Renforcement des mécanismes de coordination locale et régionale par le biais des comités régionaux pour la prise en charge judiciaire des femmes et jeunes filles victimes de violence	Points focaux institutionnalisés						Ministère de la Justice et des Libertés
		Plans d'action locaux et régionaux élaborés						Ministère de la Justice et des Libertés
74	Appui aux centres d'écoute et d'orientation juridique pour la prise en charge des femmes victimes de violence et élaboration des cahiers des charges de ces centres	Nombre de centres soutenus annuellement et qui travaillent conformément aux dispositions des cahiers des charges						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
75	Appui aux espaces multifonctionnels des femmes et préparation de leurs cahiers des charges	Nombre de centres appuyés annuellement et opérationnels conformément aux dispositions des cahiers des charges						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

76	Réhabilitation des structures de proximité pour un meilleur service aux femmes et aux jeunes filles (unité de protection de l'enfance, SAMU Social, établissement de protection sociale, etc.)	Ressources humaines qualifiées						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social
		Critères de bonne gouvernance des institutions établis						
		La qualité des Services proposés						

### **Axe 3 : Mise à niveau du système d'éducation et de formation sur la base de l'équité et de l'égalité**

Le domaine de l'éducation et de la formation constitue un enjeu majeur pour le développement de notre pays. Il représente un axe prioritaire dans le programme social du gouvernement. De ce fait, les efforts du gouvernement se concentrent sur les questions de la gouvernance et la qualité du système d'enseignement. Celles-ci reposent sur la réhabilitation de sa fonction éducative, ainsi que l'amélioration de la situation des cadres pédagogiques à travers une méthodologie contractuelle claire qui place l'apprenant au centre de l'action éducative.

Dans cette optique, le plan d'action du Ministère de l'Education nationale évoque les points suivants :

- la mise en œuvre des dispositions de la Constitution, en particulier celles concernant le développement et l'activation des programmes sociaux de manière à assurer un accès équitable aux services de base, notamment l'éducation, tout en consolidant la solidarité et l'égalité des chances entre les individus, les catégories, les générations et les régions ;
- les élections qui ont eu lieu dans notre pays et qui ont conduit à la constitution d'un gouvernement, lequel a classé l'éducation parmi les secteurs prioritaires de son programme ;
- la note d'orientation du Chef du gouvernement en vue de l'élaboration des plans d'action du Ministère de l'Education Nationale ;
- l'entrée dans la dernière année de la période consacrée à la mise en œuvre du «programme d'urgence», ce qui nécessite la consolidation des acquis et la révision de l'exécution de certains projets en accord avec les priorités exprimées dans le programme du gouvernement.

Conformément à ces attributions, le Ministère de l'Éducation nationale et ses unités administratives regroupant les académies régionales d'éducation et de la formation et les délégations a veillé à l'élaboration d'un programme d'action basé sur des axes stratégiques en harmonie avec les orientations du programme du gouvernement :

- 1<sup>er</sup> axe: placer l'établissement scolaire au cœur des préoccupations du système éducatif ;
- 2<sup>ème</sup> axe: améliorer la gouvernance du secteur de l'éducation ;
- 3<sup>ème</sup> axe: promouvoir les fonctions et les rôles de l'École nationale.

Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, qui vise la promotion des droits de l'Homme, la consolidation des principes de l'égalité et la lutte contre toutes les formes de discrimination dans le système scolaire et pédagogique constituent l'un des défis majeurs à rappeler lors de la mise en œuvre des axes susmentionnés, en particulier dans les programmes scolaires et ceux des centres pédagogiques régionaux relatifs aux métiers de l'éducation et de la formation continue.

Parallèlement, il faudrait veiller à la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour changer les comportements, consolider les valeurs, valoriser les initiatives dans le domaine de l'innovation, encourager l'excellence et diffuser la culture de l'égalité chez les enfants afin de former une génération imprégnée des principes des droits de l'Homme et de l'égalité entre femmes et hommes.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
			12	13	14	15	16	
<b>Objectif 9 : Généralisation de l'accès des jeunes filles à tous les niveaux du système d'éducation et réduction de l'abandon scolaire</b>								
<b>Consolidation de mesures de soutien à la généralisation de l'accès des jeunes filles aux différents niveaux</b>								
<b>77</b>	Opérationnalisation de l'obligation de l'enseignement aux deux sexes	Taux de couverture des services éducatifs disponibles pour filles et garçons au niveau du préscolaire, primaire et du collège						Ministère de l'Education Nationale
		Taux de scolarisation selon le sexe, par cycles et filières amélioré						Ministère de l'Education Nationale Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
	Réhabilitation des établissements scolaires en vue de répondre aux besoins spécifiques	Taux d'établissements scolaires dotés d'équipements sanitaires pour filles et garçons						Ministère de l'Education Nationale et le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques

77	Renforcement de la scolarisation des jeunes filles et garçons en situation d' handicap	Nombre et taux de jeunes filles et garçons en situation de handicap ayant accès aux établissements scolaires disposant de classes intégrées						Ministère de l'Education Nationale
	Renforcement des programmes de soutien social aux familles pour encourager la scolarisation des jeunes filles	Nombre et taux de familles bénéficiaires du programmes « Tayssir »						Ministère de l'Education Nationale
		Taux d'abandon scolaire avant et après le programme « tayssir »						Ministère de l'Economie et des Finances
<b>Développement de solutions éducatives en faveur des jeunes filles et garçons en situation difficile</b>								
78	Renforcement de la formation et sensibilisation dans les centres de protection de l'enfance	Nombre de sessions de formation organisées						Ministère de l'Education Nationale
								Ministère de la Jeunesse et des Sports

78	Promotion et appui de la formation professionnelle des femmes	Nombre et taux de femmes bénéficiaires formées						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
								Ministère de la Jeunesse et des Sports	
								Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	
								Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	
	Intégration des délinquants dans le système éducatif	Nombre de filles et de garçons des rues intégrés dans le système éducatif							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
									Ministère de l'Education Nationale
		Nombre de délinquants et délinquantes scolarisés							
Ministère de l'Education Nationale									

79	Intégration de la dimension genre dans le système éducatif et de formation, notamment dans la planification, la budgétisation et le suivi des projets	Indicateur global sur l'égalité entre filles et garçons						Ministère de l'Education Nationale
								Ministère de la Jeunesse et des Sports
		Nombre de bénéficiaires des deux sexes						Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
								Ministère de l'Education Nationale

Développement de mesures incitatives de soutien pour contrer l'abandon scolaire							
80	Création et mise en œuvre du fonds de soutien à la cohésion sociale	Taux de bénéficiaires du fonds de soutien à la cohésion sociale selon le sexe et le milieu					Ministère de l'Economie et des Finances
		Taux des ressources humaines mobilisées dans le soutien scolaire					Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales
		Budget consacré au soutien et à la réduction de l'abandon scolaire					Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Mise en place des mécanismes de veille éducative	Mécanismes adoptés et mis en œuvre					Ministère de l'Education Nationale

80	Organisation du soutien pédagogique en faveur des élèves des deux sexes ayant des difficultés scolaires	Augmentation du taux de maintien de réussite des filles et des garçons en établissement primaire, secondaire qualifiant, par sexe et lieu de résidence						Ministère de l'Education Nationale	
	Organisation de sessions de mise à niveau en faveur des élèves des cycles qualifiants	Nombre de sessions de mise à niveau organisées						Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	
								Ministère de l'Education Nationale	
	Accompagnement des familles au sein des établissements du Ministère de la jeunesse et des sports pour lutter contre l'abandon scolaire	Baisse du taux de déperdition au niveau de tous les cycles par sexe et lieu de résidence							Ministère de l'Education Nationale
		Taux des familles bénéficiaires							Ministère de la Jeunesse et des Sports

**Objectif 10 : Mise en place d'un système d'encouragement de l'innovation en vue d'appuyer l'égalité et lutte contre les violences basées sur le genre dans les établissements scolaires**

**Mise en place d'un système de récompense des initiatives innovantes pour soutenir la promotion de l'égalité des sexes dans les établissements scolaires**

<b>81</b>	Recherche et mobilisation de fonds pour les initiatives innovantes dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes dans les écoles et les universités (prix de mérite)	Système de récompense adopté						Ministère de l'Education Nationale	
								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres	
		Prix inclus dans le guide de référence de la vie scolaire et universitaire et accordés aux jeunes talents							Ministère de l'Education Nationale
									Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
									Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la formation des cadres
		Préparation des cahiers des charges des prix de mérite et attribution de ces prix							Ministère de l'Education Nationale
							Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres		

81	Appui aux initiatives innovantes de lutte contre la violence basée sur le genre dans les écoles et universités	Baisse du taux de violence par établissement scolaire						Ministère de l'Éducation Nationale
								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
		Nombre d'élèves des deux sexes bénéficiant de l'écoute et de la prise en charge						Ministère de l'Éducation Nationale
								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
82	<b>Renforcement des capacités des cadres pédagogiques et administratifs dans le domaine de l'égalité et la lutte contre les stéréotypes et la discrimination</b>							
	Renforcement des capacités des cadres pédagogiques et des cadres de la jeunesse et des sports dans le domaine de l'égalité	Préparation et mise en œuvre de modules de formation sur l'égalité des sexes						Ministère de l'Éducation Nationale
								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
								Ministère de la Jeunesse et des Sports
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

82	Taux de cadres formés							Ministère de l'Éducation Nationale	
								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres	
								Ministère de la Jeunesse et des Sports	
								Ministère de l'Éducation Nationale	
	Nombre de bénéficiaires des deux sexes								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
									Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
									Ministère de la Jeunesse et des Sports
									Ministère de la Jeunesse et des Sports

Instauration des principes de l'égalité dans l'enseignement supérieur							
83	Intégration des principes de l'équité et de l'égalité dans les cahiers de charges des mastères et licences professionnelles	Cahiers des charges élaborés Selon une approche genre					Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
	Soutien à la création d'un mastère spécialisé dans la gouvernance, le développement et le genre	Liste des universités disposant de mastères genre					
84	Promotion de la recherche scientifique sur les situations de la femme rurale	Liste des recherches universitaires réalisées					Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
							Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

85	Promotion de la recherche scientifique dans le domaine de l'égalité	Liste des recherches académiques réalisées dans le domaine de l'égalité							Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
									Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
									Ministère de la Jeunesse et des Sports
									Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

**Objectif 11 : Lutte contre l'analphabétisme fonctionnel des femmes et des jeunes filles et garçons en milieu rural et semi-urbain**

<b>86</b>	<b>Renforcement du programme de lutte contre l'analphabétisme fonctionnel en faveur des femmes, en particulier en milieu rural et semi-urbain</b>						
	Adaptation des programmes dédiés aux femmes rurales selon le degré de vulnérabilité et les spécificités de la région	Nombre de programmes adaptés au degré de vulnérabilité et à la spécificité de la région					Ministère de l'Intérieur
							Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
	Organisation de sessions de formation de base pour combattre l'analphabétisme chez les femmes	Nombre de programmes de lutte contre l'analphabétisme dédiés aux femmes dans le milieu rural (8.000 femmes bénéficiaires par an)					Ministère de l'Education Nationale
							Ministère de la Jeunesse et des Sports
							Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
		Taux des femmes et filles bénéficiant de sessions de formation sur deux années consécutives par tranches d'âge					Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
						Ministère de l'Education Nationale	
					Ministère des Habous et des Affaires Islamiques		

Organisation de campagnes de communication pour éradiquer l'analphabétisme des femmes en milieu rural							
87	Programmation de campagnes de communication et de sensibilisation pour éradiquer l'analphabétisme dans le cadre des unités mobiles	Nombre de campagnes de sensibilisation organisées					Ministère de l'Education Nationale
							Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
	Rapports sur les campagnes					Ministère de l'Education Nationale	
						Ministère de la Jeunesse et des Sports	
					Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime		
					Ministère des Habous et des Affaires Islamiques		
88	Adaptation des programmes et espaces de lutte contre l'analphabétisme chez les femmes rurales en tenant compte des spécificités de chaque région	Nombre d'espaces de proximité restructurés et/ou créés					Ministère de l'Education Nationale
							Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
							Ministère de la Jeunesse et des Sports
							Ministère des Habous et des Affaires Islamiques

89	<b>Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sociale pour la promotion de l'éducation non formelle en faveur des filles et garçons en milieu rural</b>							
	Campagnes nationales de communication ciblant l'ensemble des structures et institutions relevant du Ministère de la jeunesse et des sports	Plan de communication sociale						Ministère de la Jeunesse et des Sports
		Rapports sur les campagnes						
	Campagnes de sensibilisation au profit des parents sur l'importance de la scolarisation de leurs enfants	Nombre de bénéficiaires des deux sexes						Ministère de l'Education Nationale
							Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	

## **Axe 4 : Renforcement de l'accès équitable et égal aux services de santé**

L'amélioration des services de santé constitue un choix stratégique en vue de fournir des soins de santé à chaque citoyen et citoyenne. Cette préoccupation est confirmée par la Constitution dans l'article 31, qui prévoit que « L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits aux soins de santé, à la protection sociale, à la couverture médicale et à la solidarité mutualiste ou organisée... ».

Par ailleurs, cette question est reprise dans le programme gouvernemental pour la période 2012/2016 dans la mesure où il veille à renforcer le droit des citoyennes et citoyens à l'accès aux traitements et services de santé, parallèlement à de nombreux autres droits sociaux.

Partant de ces droits et dans le cadre de la mise en œuvre de ces dispositions, une approche intégrée et intégrale a été adoptée sur la base de la consultation et de la cohérence des modes fonctionnels de la santé, constituant ainsi le cadre de référence pour la réalisation du principe de la santé pour tous, que toutes les sociétés cherchent à atteindre.

La politique de la santé est fondée, dans ce domaine, sur la proximité des services de santé des citoyennes et citoyens, en termes d'accueil et d'orientation, de gestion et de bonne gouvernance, de services sanitaires et hospitaliers de base, de maladies transmissibles et non transmissibles, de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence, de généralisation du régime d'assistance médicale (RAMED), de mise en place d'une politique des produits pharmaceutiques pour fixer les prix et investir davantage dans les médicaments génériques, de développement du partenariat entre les secteurs public et privé, et enfin de formation d'un nombre important de professionnels de santé afin de répondre aux besoins croissants et renforcer la politique de proximité.

Concernant le domaine de la santé maternelle et infantile, le plan dédié à cette catégorie est axé autour du renforcement et du développement des services pour accélérer le rythme de réduction du taux national de mortalité maternelle, passant du taux actuel de 112 cas de décès pour 100.000 naissances vivantes à 50 cas, et réduire le taux de mortalité infantile des moins de cinq ans à 20 décès pour 1.000 naissances vivantes, alors que ce taux avait atteint 36,3‰ en 2010, et ce conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
			12	13	14	15	16	
<b>Objectif 12 : Renforcement du programme de santé sexuelle et reproductive</b>								
<b>Promotion et développement de la santé maternelle</b>								
90	Renforcement de la politique d'exemption de paiement pour les soins obstétriques d'urgence	Mise en œuvre de la procédure						Ministère de la Santé
	Amélioration de la qualité de prise en charge des complications dues à la grossesse	Baisse du taux de mortalité infantile des moins de cinq ans de 28,8 à 20 pour 1.000 naissances vivantes						
	Amélioration de la couverture médicale et de la qualité des soins prénataux et postnataux, en particulier pour les grossesses à haut risque	Taux de couverture pour les femmes bénéficiant de soins prénataux de 77,1% à 90%						
		Croissance du taux d'accouchement en milieu surveillé de 72,7% à 90%						
		Atteinte d'un pourcentage de 10% pour les césariennes						

90	Renforcement de la distribution des comprimés de fer aux femmes enceintes	Taux de distribution						Ministère de la Santé
	Appui aux programmes d'accélération pour la réduction de la mortalité maternelle au niveau régional	Taux de mortalité maternelle réduit sur le plan régional						
	Réalisation d'un audit des centres de santé disposant de maisons d'accouchement	Nombre de centres audités						
	Gestion du système de surveillance des mortalités maternelles	Baisse du taux de mortalité maternelle de 112 à 50 décès pour 100.000 naissances vivantes						
	Renforcement de la mobilisation sociale pour la santé maternelle	Campagnes de sensibilisation						
	Elaboration d'une nouvelle stratégie d'information et de communication	Stratégie élaborée						

90	Généralisation de l'approche de participation des femmes enceintes pour les faire bénéficier des sessions de sensibilisation sur les différentes étapes de la grossesse, de l'accouchement et périodes postnatales dans les centres maternels	Campagnes de sensibilisation						Ministère de la Santé
	Encouragement des femmes enceintes des régions enclavées à bénéficier des services offerts par les maisons d'accouchement « Dar al Oumouma » disponibles	Campagnes de sensibilisation						
	Renforcement des services de santé fixes et mobiles en milieu rural	Elargissement et facilitation des services						

Prévention et contrôle des infections sexuellement transmissibles et du VIH						
91	Assurer l'accès effectif à la prévention, au traitement, à la prise en charge et l'appui en matière de lutte contre le VIH/SIDA	Réduction de 50% du nombre de nouveaux cas d'infection par le virus VIH				Ministère de la Santé
	Renforcer la mise en œuvre des programmes de sensibilisation sur l'éducation sexuelle et les infections sexuellement transmissibles au sein des établissements	Nombre de bénéficiaires des deux sexes des programmes de sensibilisation dans le cadre du plan stratégique national de lutte contre le Sida				Ministère de la Santé Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Education Nationale Ministère des Habous et des Affaires Islamiques Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres Ministère de la Communication

	<b>Renforcement de l'accès aux services de planification familiale</b>							
92	Intégration de nouveau outils de planification familiale dans les établissements de santé	Nombre de nouveaux outils intégrés						Ministère de la Santé
	Redynamisation de la stratégie d'intervention pour la promotion de l'utilisation du stérilet	taux d'utilisation du stérilet élevé à 30% dans les établissements de santé						
	<b>Programme de lutte contre le cancer du sein et du col de l'utérus</b>							
93	Extension du champ d'intégration du dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus dans les soins de santé primaires	Nombre de bénéficiaires des services de dépistage précoce						Ministère de la Santé
	Renforcement des services de santé spécifiques pour la détection précoce et la prise en charge des cancers du sein et du col de l'utérus	Nombre de nouveaux services de santé						Ministère de la Santé

**Objectif 13 : Amélioration de l'accès des femmes aux services de santé**

<b>Objectif 13 : Amélioration de l'accès des femmes aux services de santé</b>							
<b>Généralisation du régime d'assistance médicale (RAMED) à toutes les femmes en situation de vulnérabilité</b>							
<b>94</b>	Généralisation du régime d'assistance médicale aux femmes en situation de vulnérabilité	Nombre de femmes bénéficiaires du régime d'assistance médicale					Ministère de la Santé
							Ministère de l'Intérieur
	Pourcentage de femmes en situation de vulnérabilité bénéficiant du RAMED par lieu de résidence et région						Ministère de la Santé
							Ministère de l'Intérieur
	Faire bénéficier les femmes migrantes en provenance de pays en crise politique ou connaissant des catastrophes naturelles, de la poursuite des traitements et de l'assistance médicale	Permettre aux femmes migrantes l'accès aux soins de santé					Ministères de la Santé et de l'Intérieur
Organiser des campagnes de sur le régime « RAMED »	Nombre de femmes bénéficiaires des campagnes de sensibilisation						Ministère de la Santé
							Ministère de l'Intérieur

94	Organiser des sessions de formation au profit des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire national et la programmation des programmes pour des professionnels d'autres secteurs	Nombre de sessions de formation organisées						Ministère de la Santé
								Ministère de l'Intérieur
95	Création des unités mobiles pour soutenir les programmes mère-enfant dans le monde rural	Nombre d'unités mobiles créées						Ministère de la Santé
96	Renforcement, en quantité et en qualité, des services de maternité dans les hôpitaux et maisons d'accouchement « Dar al Oumouma »	Formation des sages-femmes						Ministère de la Santé
		Nombre d'hôpitaux et de maisons d'accouchement créés et opérationnels et taux d'amélioration de la qualité des services						Ministère de la Santé
								Ministère de l'Intérieur



## **Axe 5 : Développement des infrastructures de base pour améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes filles**

Le développement des infrastructures de base a un impact direct sur le développement économique et social du pays. Ces infrastructures aident à faire sortir les populations de leur isolement et à leur faciliter l'accès à divers services, tout comme elles contribuent à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la compétitivité et la productivité des opérateurs économiques sur les plans national et international. Le Maroc s'est engagé dans le processus de développement des infrastructures, se dotant ainsi des outils nécessaires à la réalisation de ses ambitions dans les domaines du développement social et économique.

À cet égard, le rythme de réalisation de grands projets liés aux nouvelles villes, autoroutes, ports et aéroports, eau et électricité s'est accéléré durant la dernière décennie. En outre, le Maroc s'est placé dans une position avancée parmi les pays qui se sont engagés à développer les énergies renouvelables et propres.

Cette tendance s'est consolidée, en premier lieu, avec les dispositions de la nouvelle constitution, qui stipule, dans l'article 31, la responsabilité de l'Etat, des établissements publics et des collectivités territoriales qui doivent œuvrer à la mobilisation de tous les moyens en leur disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir des droits à l'éducation, aux traitements et soins de santé, à un logement décent, à l'accès à l'eau et l'électricité et à un environnement sain.

Cette orientation s'est concrétisée ensuite à travers les dispositions du programme gouvernemental pour la période 2012/2016 qui stipulent d'une part, la réalisation d'une étude analytique sur l'impact du premier et deuxième programme de lutte contre l'isolement de la population du monde rural et d'autre part, la formulation d'un troisième programme visant à élargir le processus de lutte contre l'isolement. A noter également la mise en place d'autres programmes dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations, et en particulier les femmes, par le biais de l'accélération de l'électrification, la construction de routes, la promotion

d'accès à la propriété, l'extension du réseau de services de santé et d'éducation, l'équipement des centres de santé et l'accompagnement de la scolarisation des filles en milieu rural. Le programme gouvernemental rappelle, en outre, la nécessité de mener ces différents programmes dans un cadre de complémentarité.

Parmi les outils fondamentaux pour l'amélioration des conditions des femmes et des filles, l'engagement pour la réalisation de l'égalité des chances et l'équité dans les diverses étapes de mise en œuvre des projets d'infrastructure, de faciliter l'accès aux services et à la propriété pour les femmes, la mise à disposition de statistiques par genre dans les domaines du logement, de l'énergie, de l'environnement et des programmes de lutte contre l'isolement.

Par conséquent, les mesures prises dans ce domaine visent, dans leur intégralité, à réorienter les programmes d'infrastructure pour une intégration des différents besoins des femmes et des hommes, avec l'obligation de réaliser une étude systématique de l'impact potentiel et des effets socio-économiques souhaités des divers projets. Il est également important de les accompagner de données et statistiques ventilées par sexe pour faciliter le suivi et l'évaluation.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
			12	13	14	15	16	
<b>Objectif 14 : Prise en compte de la dimension genre dans les programmes d'accès au logement et de désenclavement et mise à niveau du milieu semi-urbain et rural</b>								
97	Prise en compte de la dimension genre dans les programmes d'accès au logement et de lutte contre l'enclavement	Nombre de programmes d'accès au logement, de lutte contre l'enclavement et de mise à niveau du milieu rural et semi-urbain intégrant le genre						Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville
								Ministère de l'Équipement et du Transport
								Ministère de l'Intérieur
		Évaluation de la qualité de ces programmes en fonction des besoins de la classe sociale concernée						Ministère de l'habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville
						Ministère de l'Équipement et du Transport		
						Ministère de l'Intérieur		

98	Prise en compte des critères sociaux dans la préparation et l'offre du logement économique	Nombre de projets de logement respectant les critères sociaux						Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville								
<b>Prise en compte de l'approche genre dans la préparation des données statistiques sur la propriété d'un logement, les programmes de relogement et ré-hébergement et les programmes de logement social</b>																
99									Préparation de bases de données fondées sur le genre sur la propriété d'un logement, les programmes de relogement et ré-hébergement	Les bases de données tiennent compte du genre						Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville
									Le Haut-Commissariat au Plan							
99									Sensibilisation du département de l'équipement et du transport sur l'importance de l'analyse selon le genre dans les plans des voies et des routes	Nombre d'opérations de communication et de sensibilisation						Ministère de l'Équipement et du Transport
99									Formation sur l'analyse selon le genre au profit des cadres de la direction de la stratégie du Ministère de l'Équipement et du Transport	Elaboration et mise en œuvre du guide sur le genre						Ministère de l'Équipement et du Transport

<b>Instauration du principe de l'égalité dans l'étude d'impact social des politiques publiques</b>						
<b>100</b>	Préparation d'un guide pour tenir compte du genre dans les études d'impact des projets	Réalisation du guide				Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Formation des directeurs de projets à l'intégration de la dimension genre dans la conception et la préparation de ces projets	Nombre de bénéficiaires des deux sexes de l'opération de la formation				Ministère de l'Équipement et du Transport
		Nombre de directeurs formés				Ministère de l'Équipement et du Transport

**Objectif 15 : Développement des énergies renouvelables pour alléger la corvée des femmes dans le milieu rural**

<b>Appui aux programmes qui tiennent compte des besoins des femmes en vue de renforcer les énergies renouvelables</b>							
<b>101</b>	Consolidation du programme « bois-énergie » en vue de la promotion des techniques et outils pour une meilleure efficacité énergétique	Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant des techniques et outils de l'efficacité énergétique					Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
	Extension du programme « maisons d'énergies » pour améliorer le circuit de commercialisation du gaz	Taux des familles rurales approvisionnées en bois de chauffage					
	Extension de l'expérience des fours solaires réalisée à Essaouira et Safi	Baisse du nombre des femmes occupées à s'approvisionner en bois et eau					
		Nombre de maisons d'énergies créées chaque année					

101	Réalisation d'un module de duplication des fours solaires	Ventes des bouteilles de gaz distribuées aux maisons d'énergies					Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Nombre d'hommes et de femmes s'approvisionnant auprès des maisons d'énergies					
<b>Production de données ventilées par sexe des bénéficiaires des programmes</b>							
102	Réalisation d'une étude d'évaluation d'impact	Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant des campagnes de sensibilisation et de formation sur l'utilisation des fours solaires					Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Durée des activités domestiques productives (avant et après l'utilisation des fours cuiseurs solaires)					

<b>103</b>	Renforcement de l'électrification rurale décentralisée par panneaux solaires de manière à soutenir la création de coopératives féminines dans le monde rural	Nombre de logements et services bénéficiant des panneaux solaires						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Nombre de coopératives créées						Ministère chargé de la des Affaires Générales et de la Gouvernance
			Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social					
			Ministère de l'Intérieur					
<b>104</b>	Distribution de fours solaires et de fours cuiseurs améliorés à quelques communes rurales afin d'améliorer les conditions de vie des femmes rurales	Nombre de fours solaires distribués						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur
		Nombre de fours améliorés distribués						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
<b>105</b>	Sensibilisation à l'importance de l'utilisation des fours solaires et fours améliorés	Nombre de journées de sensibilisation organisées						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur

106	Rationalisation de l'utilisation du bois de chauffage et sensibilisation à l'importance d'utilisation de matières alternatives	Quantité de bois économisée						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Rétrécissement de la superficie forestière déracinée						
107	Extension du programme « maisons d'énergies » pour améliorer les canaux de commercialisation du gaz et commercialiser les chauffe-eaux solaires afin d'améliorer les conditions de vie des femmes rurales	Nombre de maisons d'énergies créées						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Nombre d'emplois à faible revenu créés						
108	Réalisation du programme de valorisation énergétique de la biomasse pour développer de nouvelles sources d'énergie produites localement qui remplacerait l'énergie classique	Nombre de bénéficiaires des deux sexes dans les régions rurales						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

**Objectif 16 : Approvisionnement en eau potable et préservation de l'environnement**

<b>109</b>	Augmentation du taux d'approvisionnement du monde rural en eau potable au niveau national	Croissance du taux d'approvisionnement du monde rural en eau potable de 92% à la fin de 2011 à 95% à la fin de 2015						Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
<b>110</b>	Mise en œuvre du programme national de mise à niveau environnemental des écoles rurales : assainissement, eau potable et construction de toilettes	Taux d'élèves parmi les filles à avoir continué leurs études après le primaire						Ministère de l'Intérieur et Ministère de l'Education Nationale
<b>111</b>	Intégration de la sensibilisation à l'importance de l'environnement dans les programmes de lutte contre l'analphabétisme de conseil et de prédication en faveur des femmes afin de promouvoir les comportements écologiques positifs à la maison	Baisse de la consommation d'eau à la maison						Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Taux annuel de déchets ménagers par individu						
		Taux de consommation du bois pour la cuisson et le chauffage						Ministère des Habous et des Affaires Islamiques

112	Soutien aux coopératives féminines de couture pour la fabrication de sachets de substitution aux sachets en plastique	Nombre de sachets de substitution fabriqués par ces coopératives						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
								Ministère de la Gouvernance et des Affaires Générales
								Ministère de l'Économie et des Finances
113	Encouragement et appui aux programmes d'action des associations œuvrant dans les domaines de la promotion de la femme, l'environnement et le développement durable dans le cadre des programmes d'appui aux projets environnementaux des associations	Liste de projets soutenus et réalisés						Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

114	Elaboration d'un guide sur le rôle de la femme marocaine dans la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles : déchets, bois de chauffage, eaux, etc.	Réalisation du guide						Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
		Utilisation des résultats du guide						Ministère de la Santé  Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
115	Intégration de l'approche genre dans le Prix Hassan II pour l'environnement	Nombre de lauréates du prix						Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
116	Préparation et équipement d'espaces récréatifs et de kiosques verts	Nombre d'espaces et de visiteurs parmi les familles, en particulier les femmes et les enfants						Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

## **Axe 6 : Autonomisation sociale et économique des femmes, des jeunes filles et des familles**

La pauvreté est un fléau social généré par une privation permanente des ressources et moyens de base et de la sécurité, et sur une incapacité à jouir d'un niveau de vie décent. Le taux de pauvreté au Maroc a atteint 8,8% en 2008 au niveau national. Alors que ce taux dans les zones rurales a atteint au titre de la même année 14,2%, comparativement à 4,7% dans le monde urbain.

Les femmes et les filles sont les plus exposées à la pauvreté. Elles représentent plus de la moitié de la population rurale, et leurs activités demeurent essentiellement liées à des tâches domestiques difficiles, en raison de l'absence d'un accès juste et équitable aux structures de base.

En outre, les femmes et les filles rurales sont souvent analphabètes à raison de 58%, tandis que 16% des ménages ruraux sont gérés par des femmes. Le taux de mortalité maternelle dans les zones rurales est deux fois supérieur à celui du monde urbain. De plus, sur 4 femmes actives dans le monde rural, 3 travaillent dans des structures familiales (travail non rémunéré) contre 4,6% seulement dans les villes.

La constitution marocaine confirme les droits économiques et sociaux des citoyennes et citoyens et impose aux pouvoirs publics dans l'article 34 l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dédiées aux personnes en situation d'handicap, en veillant particulièrement au traitement des situations vulnérables des femmes et des mères.

Le programme du gouvernement souligne, pour sa part dans le 4<sup>ème</sup> axe, la nécessité d'une part, d'habiliter les femmes et de réduire la vulnérabilité de leur situation en luttant contre les facteurs qui y contribuent, tels que l'analphabétisme, la pauvreté, la discrimination et la violence, et d'autre part de soutenir les associations qui prennent en charge ou offrent une assistance aux femmes en situation difficile, œuvrent pour leur habilitation et autonomisation politique et économique, ainsi que pour le renforcement de leur participation à la vie publique et l'encouragement de leur présence aux postes de prise de décision.

Le développement rural durable fait partie des principaux chantiers qui ne peuvent réussir sans la reconnaissance de l'importance du rôle de la femme rurale et sa contribution effective au processus de production, en tant que femme au foyer, fermière, artisane, commerçante, ouvrière ou utilisatrice de produits naturels. Dans un monde où règne la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la croissance de l'exode rural, et la dégradation de l'environnement, la femme rurale se trouve souvent contrainte à compter sur ses propres moyens pour subvenir aux seuls besoins alimentaires de sa famille. Elle contribue ainsi au développement de son territoire, malgré ses chances limitées en matière de possession de la terre, d'accès au crédit, d'approvisionnement, des techniques, d'une mise à niveau et de la communication.

Sur cette base, des mesures ont été prises pour promouvoir l'élimination de la féminisation de la pauvreté, grâce d'une part à l'activation de la participation des femmes à l'élaboration et à l'application de stratégies de développement économique pour éradiquer la pauvreté, et d'autre part, à l'appui des méthodes de développement des projets, à la formation et au développement de compétences professionnelles et à la création des réseaux pour développer des activités génératrices de revenus, en fonction des compétences des femmes et des ressources humaines et naturelles des régions, provinces et municipalités. Tous ces éléments doivent être intégrés dans des plans de développement local et régional.

Eu égard à l'importance de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Maroc et son impact positif sur la croissance de l'économie nationale et la création d'emplois, le présent axe vise également le développement des partenariats avec les différents acteurs afin de permettre aux femmes entrepreneurs de disposer de moyens nécessaires, que ce soit en terme d'hébergement, d'encadrement, ou de facilitation de leur accès au marché.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
			12	13	14	15	16	
<b>Objectif 17 : Lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité</b>								
117	Intégration de la dimension genre dans les différents programmes de lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et la mendicité	Nombre de programmes tenant compte du genre						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère de l'Intérieur
								Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales
								Le Haut-Commissariat au Plan
118	Appui des projets de la société civile qui contribuent à la réalisation de l'égalité et à la réduction de la marginalisation des femmes	Liste de projets financés						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère chargé des Relations avec le Parlement et la Société Civile
								Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

119	Intégration de l'approche genre dans les plans de développement régionaux de l'économie sociale	Nombre de plans de développement régionaux de l'économie sociale intégrant le la dimension genre à toutes les étapes						Ministère chargé de la des Affaires Générales et de la Gouvernance
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
								Ministère de l'Intérieur
120	Mise en place de programmes spéciaux pour les femmes en situation difficile : mères abandonnées, femmes prisonnières, femmes exposées aux dangers de la prostitution, les jeunes filles et femmes en situation de handicap...	Mise en place de programmes à l'intention de ces catégories						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
								Ministère de la Justice et des Libertés
								Ministère de la Santé
								La Délégation Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion
								Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**Objectif 18 : Autonomisation économique des femmes**

121	Insuffler l'esprit de l'entrepreneuriat et de l'investissement aux femmes porteuses de projets	Augmentation du nombre de femmes porteuses de projets bénéficiant de programmes de sensibilisation et de formation						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
								Ministère de la Jeunesse et Sport
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
								Ministère de l'Artisanat
								Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
122	Encourager l'entrepreneuriat féminin et augmenter le taux d'accès aux programmes d'appui fournis par l'Etat afin d'accroître la compétitivité des entreprises	Taux de femmes entrepreneurs bénéficiant des programmes d'appui						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la famille et du Développement Social
								Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
	Création d'un fonds de garantie pour les entreprises de femmes afin d'encourager les banques à les financer						Ministère de l'Industrie du Commerce et des Nouvelles Technologies	

122		Taux de croissance des entreprises féminines						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
								Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales
123	Facilitation de l'accès des femmes travailleuses aux activités professionnelles des structures de production et de marketing	Taux de femmes présentes dans les structures de production et de marketing						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
								Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
								Ministère de l'Artisanat
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
								Ministère chargé des Affaires Générales de la Gouvernance
								Ministère de la Solidarité de la Femme de la Famille et du Développement Social

Appui et accompagnement des femmes travaillant dans le secteur informel pour accéder au secteur formel						
124	Formation complémentaire pour l'adéquation	Nombre de femmes bénéficiaires du passage au secteur formel				Ministère de l'Emploi, et de la Formation Professionnelle
		Taux des artisanes traditionnelles groupées en coopératives artisanales				Ministère de l'Artisanat
		Nombre de sessions de formation et de femmes bénéficiaires				Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales
					Ministère de l'emploi, et de la Formation Professionnelle	
	Incidations fiscales et sociales accordées par l'Etat	Procédures d'appui adoptées et mises en œuvre				Ministère de l'Economie et des Finances
125	Appui et accompagnement des femmes travaillant dans le secteur formel	Procédures d'appui adoptées et mises en œuvre				Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Création d'espaces de production et de financement des équipements nécessaires								
126	Accélérer et renforcer le programme les "Maisons de l'artisan"	Nombre d'espaces créés						Ministère de l'Artisanat
127	Encouragement et accompagnement de la création des coopératives	Nombre de coopératives féminines créées						Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
								Haut-commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification
								Ministère de la Jeunesse et Sport
								Ministère de l'Artisanat
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social								
128	Intégration du genre dans les programmes « Takwiya » pour le renforcement des capacités et la qualification des associations	Nombre de programmes « Takwiya » sensibles au genre						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		nombre de femmes bénéficiaires des programmes de renforcement						
129	Développement du commerce équitable en faveur des femmes rurales	Mécanismes adoptés et mis en œuvre						Ministère de l'Artisanat

**Objectif 19 : Promotion des droits des femmes âgées**

<b>130</b>	Intégration de l'approche genre dans l'élaboration du plan d'action national pour la protection des personnes âgées	Réalisation d'un plan d'action sensible au genre						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
<b>131</b>	<b>Réalisation des études relatives à la promotion de la condition des personnes âgées selon une approche genre</b>							
	Diagnostic de la Condition des personnes âgées, hommes et femmes, dans les institutions de protection sociale	Elaboration et publication des rapports d'études						Haut-Commissariat au Plan
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle								
<b>132</b>	Appui de la spécialité médicale « gériatrie »	Nombre d'unités créées						Ministère de la Santé
								Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres

**Objectif 20 : Promotion des droits des femmes en situation de l'handicap**

Objectif 20 : Promotion des droits des femmes en situation de l'handicap								
133	<b>Promotion de la santé physique et mentale des femmes en situation de handicap</b>							
	Renforcement des programmes de prévention du handicap	Publication des guides de prévention						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la famille et du Développement Social
		Recul du taux du handicap à la naissance						Ministère de la Santé
	Garantir et faciliter l'accès des femmes et jeunes filles en situation d'handicap aux équipements techniques, services de réhabilitation et centres spécialisés	Taux de jeunes filles et de femmes bénéficiaires						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Renforcement des capacités des acteurs dans le domaine de la prévention du handicap chez les femmes	Taux d'acteurs bénéficiant du renforcement des capacités						Ministère de la Santé
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	

<b>134</b>	<b>Amélioration du taux de scolarisation et de formation professionnelle chez les jeunes filles en situation d'handicap et la prise en compte de la dimension genre lors de la création des classes intégrées</b>						
	Création de 200 classes intégrées	Nombre de classes intégrées					Ministère de l'Education Nationale
	Généralisation de l'accès des jeunes filles en situation de handicap sévère aux centres de formation spécialisés	Taux de jeunes filles bénéficiaires					Ministère de la Santé
							Ministère de l'Education Nationale
Création de filières destinées aux jeunes filles en situation de handicap dans les centres de formation professionnelle	Nombre de filières créées					Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	

Mise en place d'un programme d'intégration des femmes en situation d'handicap dans le marché du travail									
135	Mise en place de mécanismes d'intégration des femmes en situation de handicap dans le marché du travail	Nombre de femmes en situation de handicap intégrées dans le marché du travail						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	
								Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales	
								Ministère de l'Intérieur	
	Mise en place d'un programme d'auto-emploi pour les femmes en situation de handicap	Nombre de projets réalisés par des femmes							Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
									Ministère chargé de la Gouvernance et des Affaires Générales
									Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

136	Intégration de la dimension genre lors de la réalisation et la réhabilitation des structures dédiées aux personnes en situation de handicap	Nombre de centres sensibles au genre créés					Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville
							Ministère de l'Équipement et du Transport
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Nombre de centres sensibles au genre restaurés					Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville
							Ministère de l'Équipement et du Transport
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social



## **Axe 7 : Accès équitable et égal aux postes de décision aux niveaux administratif, politique et économique**

Le Maroc a fourni des efforts considérables pour parvenir à une participation conséquente des femmes dans les postes de prise de décision politique et administratif à travers l'adoption d'une série de mesures qui ont permis la révision de la Charte communale et du Code électoral et ont ouvert la voie, en vertu d'une Charte d'honneur conclue avec les partis politiques, à l'expérimentation du régime du quota par le biais de la liste nationale et de la liste additionnelle.

Dans ce cadre, un ensemble d'acquis a été réalisé grâce à une action de sensibilisation et de mobilisation menée par différents acteurs : gouvernement, société civile et partis politiques, afin d'encourager la participation des femmes à la gestion des affaires publiques aux niveaux national et local.

Cependant, malgré les efforts déployés, les résultats sont restés assez limités en comparaison avec le niveau de participation et de contribution réelle des femmes dans divers domaines. Le taux de présence des femmes au parlement est passé de 10% en 2007 à 17% en 2011, et dans les collectivités locales de 0,56% en 2003 à 12% en 2009.

Tandis que le taux de participation des femmes aux postes de responsabilité, dans le domaine de la prise de décision administrative, reste très limité, puisqu'il est passé de 10% en 2002 à 16% en 2012.

Aujourd'hui, le Maroc est entré dans une nouvelle phase caractérisée par l'institutionnalisation de l'égalité en perspective de la parité grâce à la nouvelle Constitution, qui prévoit dans l'article 19 que « l'homme et la femme jouissent, à égalité, des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental... L'Etat marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes. Il est créé, à cet effet, une Autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination ».

Rappelant les défis de la mise en œuvre démocratique de ces dispositions constitutionnelles et de la traduction des engagements énoncés dans le programme du gouvernement, en particulier l'activation des droits politiques des femmes et leur participation conséquente dans la prise de décision, le parlement a adopté en mai 2012 la loi organique n° 02.12 relative à la nomination aux hautes fonctions, en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution. Cette loi qui devrait indubitablement contribuer à la promotion de cette participation, définit les principes et critères de nomination aux hautes fonctions qui se résument à l'égalité des chances, le mérite, la transparence, l'équité et la lutte contre toutes les formes de discrimination dans la sélection des candidates et candidats aux hautes fonctions, y compris la discrimination fondée sur l'appartenance politique ou syndicale, la langue, la religion, le sexe, le handicap ou tout autre motif contraire aux principes des droits de l'homme et aux dispositions de la Constitution.

Par conséquent, le septième axe du Plan gouvernemental pour l'égalité vise à traduire cet engagement constitutionnel en mesures favorisant la participation et l'autonomisation politique des femmes qui constituent un enjeu sociétal nécessitant l'accroissement de la mobilisation et des efforts conjugués de tous les acteurs en vue d'atteindre les objectifs fixés.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental responsable
			12	13		15	16	
<b>Objectif 21 : Renforcement de la représentativité politique des femmes en perspective de la parité</b>								
137	Inventorier et évaluer les mécanismes relatifs à la représentativité politique des femmes dans les instances élues	Préparation et diffusion du rapport d'évaluation						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère de l'Intérieur
138	Renforcer et mettre en œuvre des mécanismes permettant d'accroître la représentativité politique des femmes en perspective de la parité dans les instances élues aux niveaux national, régional et local	Elaboration de mécanismes appropriés permettant d'accroître la représentativité des femmes						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								Ministère de l'Intérieur
		Qualité des postes attribués aux femmes						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

139	<b>Préparation et mise en œuvre d'un programme intégré intersectoriel pour le renforcement de la participation politique des femmes</b>						
	La sensibilisation	Préparation et mise en œuvre du programme intégré					Ministère de l'Intérieur
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	La formation	Nombre de sessions de formation organisées					Ministère de l'Intérieur en partenariat avec le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
		Taux de femmes élues formées					Ministère de l'Intérieur en partenariat avec le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	La mise en réseau (réseautage)	Nombre de tissus associatifs créés					Ministère de l'Intérieur
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

**Objectif 22 : Renforcement de la représentativité des femmes dans les postes de responsabilité dans les secteurs public en perspective de la parité**

140	Promulgation et mise en œuvre du décret d'application de la loi organique sur les nominations aux hautes fonctions	Promulgation du décret					La Primature
							Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
							Secrétariat général du gouvernement
		Taux des femmes aux postes de responsabilité dans les différents départements gouvernementaux et institutions publiques et nationales					Tous les départements gouvernementaux
141	Instauration de la parité entre hommes et femmes dans la loi organique sur la nomination aux postes de responsabilité, en tant que principe à atteindre par l'Etat	Promulgation du décret relatif à la procédure de nomination					La Primature
							Secrétariat Général du Gouvernement
							Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration

142	Accroissement du taux de représentativité des femmes dans les postes de responsabilité	Atteindre un taux de 22% d'ici 2014						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
		Accroissement de la représentation des femmes dans les postes de responsabilité de 2% par an						
<b>Adoption de mesures pour l'intégration de l'approche genre dans la sélection et la nomination des responsables dans les différentes administrations publiques</b>								
143	Organisation de sessions de formations sur la gestion des ressources humaines	document sur les mesures et nombre de sessions de formation préparé						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration en partenariat avec l'ensemble des départements gouvernementaux
	Collecte de données statistiques selon le genre sur la classification des fonctionnaires du secteur public	Base de données selon le genre préparée et mise à jour						
	Préparation et mise en œuvre d'un guide de référence sur l'intégration du genre dans le recrutement, la sélection et la nomination	guide de référence préparé						
	Création de l'observatoire de l'égalité dans la fonction publique	Elaboration et diffusion de rapports périodiques sur le genre dans la fonction publique						

144	<b>Prendre des dispositions pour accélérer l'accès des femmes aux postes de directrice d'établissement scolaire au niveau des académies et délégations régionales</b>						
	Organisation de sessions de formation en faveur des responsables chargés de la gestion des ressources humaines	Taux de femmes directrices					Ministère de l'Éducation Nationale
		Nombre de cadres formés					
145	<b>Renforcement de la représentativité des femmes dans les différentes chambres professionnelles</b>						
	Organisation de campagnes de sensibilisation et d'information en préparation aux prochaines élections	Taux de représentativité des femmes dans les différentes chambres professionnelles					Ministère de l'Intérieur
							Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
							Ministère de l'Artisanat
							Ministère du Tourisme
							Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

146	Appui à la représentativité des femmes entrepreneures au sein des chambres de commerce et professionnelles concernés	Taux des femmes artisanes au sein des différentes chambres professionnelles						Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies en partenariat avec le Ministère de l'Artisanat et le Ministère de l'Intérieur
		Taux des femmes entrepreneures au sein des instances de décision de la Fédération des entreprises d'artisanat						Ministère de l'Artisanat Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

## **Axe 8 : Réalisation de l'égalité des chances entre les sexes sur le marché du travail**

La situation des hommes et des femmes sur le marché du travail selon les résultats préliminaires de l'enquête nationale sur l'emploi en 2012 montre que la participation des femmes à l'économie nationale reste insuffisante. Ainsi, le taux d'activité chez les femmes a atteint 24,7% contre 73,6% chez les hommes. Quant à celui du chômage, il s'est stabilisé autour de 8,7% en 2012 pour les hommes contre 9,9% chez les femmes.

En ce qui concerne le secteur public qui garantit l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes à compétences égales, il convient de souligner que le Maroc a ratifié les deux conventions internationales du travail n° 100 et 111 relatives respectivement à l'égalité de rémunération et à la lutte contre la discrimination dans l'emploi et les professions.

Cependant, les disparités de genre dans le domaine de l'emploi persistent sans connaître d'importantes évolutions au cours des dix dernières années. Cela s'explique par des facteurs liés à la situation économique du pays en termes d'opportunités de travail, qui décourage les employeurs en matière d'embauche de la main d'œuvre non qualifiée, celle-ci étant essentiellement composée de femmes.

De plus, les conditions de travail défavorables, l'inflexibilité des horaires de travail, les responsabilités familiales assumées dans la majorité des cas par les femmes, les difficultés à concilier entre les obligations familiales et professionnelles, ainsi que l'environnement socioculturel qui limite les opportunités d'emploi chez les femmes, sont autant de facteurs qui contribuent à creuser le fossé entre les hommes et les femmes en termes d'occasions d'embauche.

La mise en œuvre des dispositions de la Constitution, à la fois celles relatives à la lutte contre toutes les formes de discrimination ou celles qui confirment, notamment l'article 31, le rôle de l'Etat, des établissements publics et des collectivités territoriales dans la «mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir du droit (...) à la formation professionnelle et à l'éducation physique et artistique, (...) au travail et à l'appui des pouvoirs publics en matière de recherche d'emploi ou d'auto-emploi, à l'accès aux fonctions publiques selon le mérite », nécessite le développement de mécanismes garantissant l'égalité en terme d'accès, de promotion et d'avancement dans la carrière professionnelle, en particulier dans le secteur public, mais aussi l'application de la loi sur la nomination aux hautes fonctions en prenant en considération le principe d'atteinte à la parité.

Par ailleurs, la mise en place et l'exécution de mécanismes qui assurent l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle qui facilitent l'accès des femmes aux secteurs productifs et aux postes de prise de décision constituent l'un des piliers fondamentaux pour le renforcement de l'égalité des chances entre les sexes sur le marché du travail.

Quant au secteur privé, la protection doit être assurée par le biais d'un système de renforcement de la responsabilité sociale des entreprises qui permettrait le suivi de la mise en œuvre du Code du travail en termes de lutte contre toutes les formes de discrimination, tout en apportant un soutien aux secteurs où la représentativité des femmes est plus élevée, tels le textile et l'agro-alimentaire, le développement d'activités génératrices de revenus, à la facilitation de transformation des unités de production informelles en entreprises, et enfin, les projets et initiatives des femmes entrepreneures.

N°	Actions clés	Indicateurs d'évaluation	Période de mise en œuvre					Département gouvernemental en responsable
			12	13	14	15	16	
<b>Objectif 23 : Mise en place de mécanismes pour garantir l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle</b>								
147	Mise en œuvre des recommandations de l'étude sur « la conciliation entre vie privée et vie professionnelle »	Taux de mesures mises en œuvre						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
		Nombre de crèches créées près du lieu de travail						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
								Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
	Les mesures prises pour une flexibilité des heures de travail et des salaires						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	
148	Capitalisation des résultats de l'enquête sur « le budget temps entre les femmes et des hommes »	Nombre de recommandations issues de l'enquête mises en œuvre						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
								L'ensemble des départements gouvernementaux

149	Campagne de sensibilisation pour soutenir la conciliation entre vie privée et vie professionnelle sur la base des résultats de l'enquête sur le budget temps	Rapport sur la campagne						Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
-----	--	-------------------------	--	--	--	--	--	---

**Objectif 24 : Garantir le respect des employeurs du cadre législatif et réglementaire pour la protection sociale des catégories vulnérables**

Application des droits égaux des sexes dans le domaine du travail							
150	Réalisation de l'équité et l'égalité en droits	Réalisation d'un rapport sur l'égalité des salaires dans le secteur privé					Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
							Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
	La lutte contre les disparités dans les salaires	Définition et mise en œuvre des mesures					Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
	Réalisation de l'égalité dans l'accès à l'emploi	Evaluation du respect du principe de l'égalité dans les procédures de recrutement					Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration

150	Réalisation de l'égalité dans la promotion professionnelle	Taux de femmes travailleuses connaissant une évolution dans leurs carrières professionnelles						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
	Elimination de la discrimination en raison de l'apparence	Baisse du nombre de plaintes pour discrimination en raison de l'apparence						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
	Garantie du droit à appartenir à une organisation syndicale	Baisse du nombre de plaintes pour harcèlement en raison de l'appartenance syndicale						Ministère délégué chargé de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
151	Mise en œuvre des recommandations de l'enquête réalisées sur « la discrimination dans les salaires entre hommes et femmes dans les secteurs qui emploient des femmes »	Mise en œuvre des recommandations						Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

	<b>Intégration de l'égalité dans les normes de « la responsabilité sociale de l'entreprise »</b>						
<b>152</b>	Application de la norme « ISO26000 » relative à la responsabilité sociale des entreprises et organisations publiques et privées	Procédure de l'égalité dans les normes de la responsabilité sociale des entreprises					Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
							Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	<b>Adoption de mesures incitatives pour que les entreprises respectent les normes de « la responsabilité sociale des entreprises »</b>						
<b>153</b>	Sensibilisation et promotion des normes de la responsabilité sociale des entreprises	Nombre de sessions de sensibilisation organisées et nombre des bénéficiaires					Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
							Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
							Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social

153	Mise en œuvre du programme de l'agence nationale pour la promotion des petites et moyennes entreprises afin d'accompagner les entreprises dans l'obtention du label RSE (avec une prise en charge de 60% des frais d'accompagnement)	Nombre d'entreprises respectant les normes de la responsabilité sociale						Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
								Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
154	Préparation, adoption et mise en œuvre des mesures économiques et sociales de protection et d'appui des femmes dans les secteurs économiques vulnérables (textile, etc.)	Préparation et mise en œuvre des mesures prises						Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
								Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
								Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance
155	<b>Mise en place de mesures d'organisation des unités de production informelles pour les femmes</b>							
	Valorisation des compétences des femmes entrepreneurs	Formation de près de 300 femmes dans différents domaines (production, industrie, protection et hygiène des produits, textile, design et tourisme)						Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle

155								Ministère de l'Artisanat	
								Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies	
								Ministère du Tourisme	
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	
								Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	
	Mise en place de partenariats commerciaux pour faciliter l'accès aux marchés nationaux et internationaux	Nombre de partenariats signés							Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	
								Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	

155	Participation aux foires et expositions régionales, nationales ou internationales	Nombre de participations						Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies	
								Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
	Développement et diversification de nouveaux produits et élargissement de leur champ de production	Nombre de produits nouveaux							Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
									Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social
	Participation aux programmes de lutte contre l'analphabétisme fonctionnel	Nombre de femmes bénéficiaires							Ministère de l'Artisanat
									Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
									Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies

156	Soutien à la création de coopératives artisanales	Taux d'activités génératrices de revenus créées par les femmes						Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies	
								Ministère de l'Artisanat	
								Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	
								Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social	
								Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance	
		Taux d'activités féminines génératrices de revenus encouragées et transformées en petites entreprises							Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
									Ministère de l'Artisanat
									Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance
		Taux de soutien alloué							Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
									Ministère de l'Artisanat
									Ministère chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance

## Conclusions et perspectives

Le plan gouvernemental pour l'égalité constitue un cadre pratique pour les contributions et initiatives des divers départements gouvernementaux selon un système commun et concerté dans l'objectif de mettre en œuvre les principes de l'égalité et «l'atteinte de la parité». Ceci à travers l'adoption d'une approche participative rappelant les dispositions de la constitution et les obligations aussi bien générales que sectorielles prévues dans le programme du gouvernement, ainsi que les actions des différentes stratégies départementales.

Toutefois, la réussite de ce plan gouvernemental dépend de l'adhésion de tous les départements concernés chargés de la mise en œuvre, des partenaires du secteur privé, de la société civile et des partenaires internationaux, et en particulier notre partenaire stratégique à savoir l'Union Européenne, afin de relever les défis de l'égalité ainsi que les défis objectifs et subjectifs inhérents au chantier de l'atteinte de la parité.